



MESSAGE DU PRESIDENT

L'année 2017 va bientôt se terminer, L'AFCAS a trente ans.

Depuis trente années des passionnés ont préservé la race SHAGYA en France, un grand bravo !

Nous venons de terminer le salon Equita Lyon, énorme salon lyonnais qui se classe maintenant parmi les tous premiers en Europe. Equita attire le grand public, mais beaucoup de professionnels européens le visitent.

Nous traversons une période difficile, nos élevages ont de plus en plus de difficulté à survivre et c'est là que nous devons rester unis pour présenter un cheval polyvalent qui s'il excelle en endurance, peut également briller en CSO, dressage, CCE, TREC et être un merveilleux compagnon pour la randonnée.

Equita 2017 nous a redonné beaucoup d'espoir au regard du nombre important de contacts que nous avons pris.

Un grand merci à ceux qui ont présenté des Shagya durant les cinq jours du salon, à ceux qui ont installé le stand, à ceux qui ont été présents pour renseigner et bien sûr aux Shagya qui ont assuré les présentations quotidiennes et les visites des personnes voulant découvrir notre race durant ces cinq jours très éprouvant pour eux.

La fin de l'année 2017 va être celle des dossiers, en effet les législations françaises et européennes se renouvellent et s'enchainent. Les ANR (Association Nationale de Race) auxquelles nous appartenons deviennent des OS (Organisme de Sélection) en raison de Règlement Zootechnique de l'Union Européenne. Pour nous qu'est ce qui va changer ?

Actuellement l'AFCAS est Association Nationale de Race agréé par le Ministère de l'Agriculture depuis 2003. Nous avons en charge de promouvoir la race Shagya au niveau national, nous veillons à la qualité des produits et à la diversité génétique. Nous rédigeons le règlement du Stud-Book et le transmettons pour validation à nos organismes de tutelle, le Ministère de l'Agriculture et l'IFCE (Haras Nationaux). L'IFCE (SIRE) gère le Stud-Book et son règlement, les documents relatifs aux équidés et le soutien juridique en cas de litige. L'ANR (AFCAS) organise les confirmations de juments et approbations d'étalons ainsi que les concours modèles et allures. Pour se mettre en conformité avec les règlements européens, les ANR (Association Nationales de Race) disparaissent au profit des OS (Organisme de Sélection).

OS : les missions sont à peu près identiques aux ANR mais l'OS est seul responsable du règlement du Stud Book de la race et son application, c'est donc l'OS qui rédige ce Stud Book et procède à sa validation et à son application. C'est donc l'OS qui est juridiquement responsable de son application.

Plusieurs solutions se sont présentées pour gérer ce Stud-Book.

- 1- Agrément et réalisations de toutes les missions par l'OS lui-même, donc sortie du système actuel mutualisé (plus de documents d'identification émis par l'IFCE) l'OS est seul responsable de toutes les décisions en cas de litige avec un éleveur.
- 2- Agrément et délégation de missions à un organisme tiers : tenue du livre généalogique, certification de l'appartenance à la race, délivrance des documents contenant le certificat généalogique. L'organisme peut être l'IFCE ou tout organisme identique. L'OS est toujours responsable de toutes les décisions en cas de contentieux avec un éleveur .
- 3- Pas de demande d'agrément, l'IFCE est organisme de sélection par défaut et s'appuie sur une autre association partenaire.
- 4- Pas de demande d'agrément et gestion par le berceau de la race. Le stud book est repris par le berceau de la race. Impossible le Shagya n'a pas de berceau derace.

Pour l'instant nous avons choisi la deuxième solution et nous avons rédigé et signé une convention avec l'IFCE qui doit être insérée dans le dossier de candidature d'agrément que nous allons déposer auprès du Ministère de l'Agriculture qui validera ou non notre agrément en fonction de la pertinence du dossier et du dynamisme de l'AFCAS.

Ce changement de statut n'est pas sans nous inquiéter. L'AFCAS est gérée par des bénévoles passionnés, les contraintes administratives sont déjà importantes, nous y passons énormément de temps (je suis bien placé pour le dire) et nous allons vers un désengagement des institutions publiques, vers un transfert vers le privé et le milieu associatif qui peut donc nous fragiliser je le répète, avec ses contraintes administratives importantes. L'AFCAS aura encore plus besoin de ses adhérents et surtout d'une continuité régulière dans ses adhésions.

La conjoncture économique actuelle est difficile mais nous sommes optimistes.

Je me rendrai à l'IFCE à Paris le 6 décembre pour une réunion concernant cet agrément et le 11 janvier au siège de la FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) à une réunion organisée par la FNC (Fédération Nationale du Cheval) pour le statut des agriculteurs du cheval afin qu'ils puissent bénéficier des mêmes droits et devoirs que les autres agriculteurs.

VIVE LE SHAGYA !

Dominique Langlet